Union syndicale Solidaires

144 boulevard de La Villette 75019 Paris
Téléphone : (33) 1 58 39 30 20 Télécopie : (33) 1 43 67 62 14
contact@solidaires.org - www.solidaires.org

Contre la répression exercée par l'Etat espagnol Solidaires avec Vivente Mauri !

Notre camarade Vicente Mauri, porte-parole de la Confederacion Intersindical, est convoqué au tribunal, le 7 janvier 2014. Cela fait suite à une plainte de la police, appuyée par le gouvernement.

Le prétexte est une altercation qui aurait eu lieu à l'issue d'un rassemblement, le 26 juillet 2013, lorsque les forces de police arrêtèrent trois personnes. Solidaires, d'autres personnes (dont Vicente) se sont inquiétées de la situation des trois citoyens arrêtés par la police, leur ont proposé l'aide juridique nécessaire, etc.

Il n'y a eu aucun trouble à l'ordre public, contrairement à ce que contiennent les accusations portées contre Vicente.

Le trouble à l'ordre public ce sont le gouvernement, les politicien-nes et le patronat qui le créent lorsqu'ils et elles organisent le chômage, l'exploitation des salarié-es, la misère pour des millions de personnes, la destruction des droits sociaux et économiques, la remise en cause de libertés fondamentales.

L'Union syndicale Solidaires réaffirme sa solidarité avec notre camarade Vicente Mauri et avec toutes celles et tous ceux qui sont attaqué-es par les forces répressives au service du système capitaliste.

Solidarité internationale !

Pour l'Union syndicale Solidaires :
Christian Mahieux, secrétaire national.